



Dimanche 13 avril - C
Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

Dimanche 20 avril – C
Dimanche de Pâques – Résurrection du Seigneur

Le Mystère Pascal du Christ passe dans nos vies

« *Ce que je vis aujourd'hui dans la chair, je le vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré Lui-même pour moi* ». Cette phrase de saint Paul résume admirablement bien ce que la liturgie de la Semaine Sainte et de Pâques nous propose de vivre pour que, année après année, le mystère pascal du Christ passe dans nos vies et les transfigure. Ce mystère de la Pâques du Christ, c'est-à-dire de son passage par les souffrances de la Passion, la mort et la résurrection n'est vécu par Jésus que pour nous y entraîner à sa suite. Il nous offre de traverser nos souffrances et même la mort en les vivant avec Dieu, comme Lui l'a fait le premier et dont l'expérience est mise à notre service. St Paul nous le dit à sa manière dans la lettre aux Romains déclarant « *pour que ce Fils soit le premier-né d'une multitude de frères* », c'est-à-dire Celui qui passe le premier par où nous sommes appelés à passer et où Il demeure présent pour nous aider dans ce passage.

Puissions-nous, plus que les années passées, en suivant Jésus pendant cette Semaine Sainte, être vraiment touchés et entraînés par la dynamique du mystère du Christ dans sa Pâques. La liturgie des jours saints nous offre cette opportunité. Je ne peux que vous exhorter à vous laisser porter par ces célébrations afin d'y rencontrer le Christ qui vient nous dire : « *Viens, prends ma main, je te montre le chemin vers le Père* ». La liturgie rend présent Jésus qui offre Sa vie pour nous et, en même temps, elle permet de répondre au Christ, d'accepter qu'Il nous saisisse par la main pour que nous puissions nous offrir nous aussi à Dieu avec Lui.

La grande semaine que nous commençons doit nous mettre en joie. L'Église, qui a la garde des trésors du Christ, nous invite à Le rejoindre dans les célébrations pour communier à ses Mystères et à en vivre.

Père Yannick

Basilique N.-D. du Perpétuel Secours
55, bd de Ménilmontant - 75011 Paris
☎ 01 48 05 94 93
secretariat@basilique-ndps.fr
Site : www.basilique-ndps.fr



Horaires des messes :

Dimanche : 10h30 et 19h

Lundi : 19h

Du mardi au samedi : 12h (*sauf vacances scolaires*) et 19h

Confessions : Mardi à vendredi : 17h30-18h45 –
Samedi : 10h30-11h45

Annonces paroissiales

Dimanche 13 avril : Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur (6^e dimanche de Carême) – Début de la Semaine Sainte

10h30 : messe (début sur le terre-plein central du boulevard de Ménilmontant)

17h30 : chapelet

18h00 : adoration eucharistique

18h30 : office des vêpres

19h00 : messe

Messe à 12h : le samedi

Messe à 19h : du lundi au samedi (messe anticipée)

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi à 19h30

Chapelet : du lundi au vendredi à 18h15 et le samedi à 11h15

● **Mercredi 16 avril : Mercredi Saint**

Messe chrismale à Notre-Dame de Paris à 18h30

à 19h00 : messe dans la basilique (pas de messe à 12h00)

● **Jeudi 17 avril : Jeudi Saint**

à 8h30 : office des lectures et des laudes

à 19h00 : messe de la Cène du Seigneur, suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à minuit (pas de messe à 12h00). *Début du triduum pascal.*

● **Vendredi 18 avril : Vendredi Saint, Célébration de la Passion du Seigneur – Jeûne et abstinence**

à 8h30 : office des Ténèbres

à 12h15 : chemin de croix en Doyenné à Saint-Ambroise

à 15h00 : chemin de croix dans la basilique, suivi de « *l'Heure de la Desolata* » et du chapelet de la Divine Miséricorde

à 19h00 : office de la Passion

● **Samedi 19 avril : Samedi Saint**

à 8h30 : office des Ténèbres

à 10h45 : « *L'Heure de la Mère* », suivie du chapelet de la Divine Miséricorde

à 12h00 : office du Milieu du Jour et veillée au Tombeau

à 19h00 : vêpres

à 21h00 : vigile pascale (début sur le terre-plein du bld de Ménilmontant)

● **Dimanche 20 avril : Saint Jour de Pâques, Résurrection du Seigneur**

Solennité des solennités

à 10h30 : messe

à 17h30 : chapelet

à 18h00 : adoration eucharistique

à 18h30 : office des vêpres

à 19h00 : messe

● **Lundi 21 avril :**

à 10h30 : messe. *Pas d'autre messe ce jour-là.*

à 18h15 : chapelet. *Pas d'adoration.*

● **Du mardi 22 au vendredi 25 avril :**

à 18h15 : chapelet

à 19h00 : messe

à 19h30 : adoration

● **Samedi 26 avril :**

à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie

à 19h00 : messe anticipée

● **Dimanche 27 avril : 2^e dimanche de Pâques, *Dimanche de la Miséricorde***

Catéchèse sur l'onction des malades après les messes de 10h30 et 19h00

Fleurs pour le reposoir

En vue de la décoration du reposoir pour la veillée du Jeudi Saint, vous pouvez contribuer à l'achat de fleurs en déposant votre offrande à l'accueil ou au secrétariat.

Le sacrement des malades

« Vous êtes à la veille d'une épreuve de santé ou d'une opération dangereuse ; vous vous savez atteint d'une maladie grave ; ou bien vous avez un certain âge et vous entrez dans une phase critique de votre condition physique. Même si vous êtes alors en pleine possession de vos moyens, ce sacrement vous donne la force de remettre davantage votre vie entre les mains de Dieu. [...] Il est donné soit au cours d'une Eucharistie dominicale, soit dans une liturgie spéciale et revêt un caractère communautaire » (Cardinal Jean-Marie Lustiger - *Le sacrement de l'onction des malades* – Ed. Foi vivante).

Si vous l'avez déjà reçu, il n'est pas utile de le recevoir une nouvelle fois, à moins que votre état de santé se soit modifié. Ce sacrement est indissociable de la confession et de l'Eucharistie.

Ce sacrement sera proposé au cours de la **messe dominicale de 10h30, le dimanche 4 mai**. Venez obligatoirement rencontrer un prêtre à son accueil si vous vous demandez si vous êtes concerné...

Une catéchèse, pour tous, sur l'onction des malades aura lieu le dimanche 27 avril. Si ce n'est pas le moment de le recevoir vous-mêmes, tout chrétien est invité à le proposer à ceux qui pourraient en avoir besoin. Sauf cas particuliers – dont une hospitalisation - il se reçoit dans la communauté paroissiale de son lieu d'habitation.

Pèlerinage paroissial à Notre-Dame de Paris

Notre pèlerinage paroissial à **Notre-Dame de Paris** aura lieu le **samedi 3 mai 2025**. Départ à 9h45 pour un chemin spirituel à 11h dans Notre-Dame. Messe à Notre-Dame à 12h et repas tiré du sac à la paroisse Notre-Dame des Blancs Manteaux dans le Marais. Participation aux frais : 5 € pour acquérir le livret du Pèlerin.

Les inscriptions sont **obligatoires**, car le nombre de places est limité. Ne tardez pas ! Pour s'inscrire et avoir plus d'informations, voir le bulletin d'inscription de couleur jaune vif sur les présentoirs.

Tricot Thé !

Vous aimez tricoter ? Le thé ? Le partage ? Alors rejoignez dès la mi-mai le groupe Tricot Thé ! Tricotons ensemble, un samedi sur 2, autour d'un thé, un café, afin d'offrir de la layette, des doudous, des couvertures aux nouveaux-nés et prématurés de la maternité de l'hôpital Tenon.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans la crypte pour une réunion d'information le **samedi 10 mai 2025 à 15 h00**, ou contactez Hélène au 06 72 45 73 37.

Conférences de carême de Notre-Dame de Paris

Le dimanche 13 avril aura lieu la dernière conférence de Carême à Notre-Dame de Paris intitulée « *La Femme de l'Apocalypse, Reine de la Paix ?* » par Régis Burnet. *Également diffusée en direct sur KTO Télévision et France Culture (et en différé sur Radio Notre-Dame et RCF).*

Quête pour la Terre Sainte

Chaque Vendredi Saint, une quête est réalisée pour la Terre Sainte. C'est un geste de solidarité auquel toute l'Église est appelée, pour soutenir les communautés chrétiennes présentes en Terre sainte et les Lieux saints. Elle représente l'équivalent du Denier du culte, c'est la première et l'unique source de revenus de l'Église de Terre Sainte qui est confrontée aujourd'hui à bien des difficultés, comme vous le savez.

L'intégralité des montants récoltés est envoyée à l'Économat de la Custodie de Terre Sainte à Jérusalem, sachant que 35 % de cette collecte est reversée à la Congrégation pour les Églises Orientales. Ces dernières années, 65 % des collectes reçues par les Franciscains ont été destinées aux œuvres pastorales et sociales et 35% à l'entretien des sanctuaires. La Custodie de Terre Sainte rend annuellement des comptes à la Papauté sur l'utilisation de cette quête du Vendredi saint.